

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

EXTRAIT
du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 4 février 2025

Séance du 4 février 2025

Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 96

Présents à la séance : 60
Votants : 75

Date de la convocation :
24 janvier 2025
Date de l'affichage :
6 février 2025

Objet de la délibération

Mise à jour du
tableau des
effectifs.

L'an deux mille vingt-cinq, et le quatre du mois de février à dix-huit heures trente,

Le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BAILLET Pascale, BEY Sandra, BLANCHARD Karine, BUTTIGIEG Auréline, CHAUSSAT Virginie, COLIN Christelle, DIMBERTON Marie, DUPONT Martine, FAUVEY Audrey, FRAPPET Martine, GRAPIN Annick, GROSS Stéphanie, GUIGON Martine, JAILLET Françoise, LACROIX MFOUARA Béatrice, LAGUT Jocelyne, LARUE Anne, MALAISE Laure, MOREIRA Véronique, MOREL Martine, POULARD Magalie, PUGEAUT Angéline, THEVENET Catherine, MM BARBOTTE Alain, BENARD Théo, BESSON Stéphanie, BLANC Eric, BOILLET Stéphanie, BONDIER Patrick, BORNEL Daniel, BRAUD Benjamin, CAMUS Denis, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, COLIN David, COUCHOUX Eric, COULON Jean-François, DAVID Frédéric, DE VECCHI Eric, DUBOIS Claude, FARIA Xavier, FATET Alain, FERRIER Antoine, GAUTHIER Bernard, GROS Stéphanie, GUICHARD Christian, GUIGUE Jean Michel, LABOURIAUX Daniel, MALIN Jacky, MOREY Pascal, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TABOURET Christophe, THIÉRIOT Yanick, TREFFOT Claude, VADOT Anthony, VICCHIO Stéphanie, WITMANS Matthijs.

Excusés (représentés par) : Mmes BOISSOT Agnès (COLIN David), BONIN Sylviane (POUSSIN Luc), COUILLEROT Chantal (BAILLET Pascale), DUROUX Nadine (GROSS Stéphanie), JAEGER Claire (DE VECCHI Eric), KOCKELBERGH Suzanne (GUIGUE Jean Michel), MALOIS Jessica (COLIN Christelle), RODOT Nelly (SERRAND Franck), MM DONGUY Roger (GROS Stéphanie), GALOPIN Christophe (BEY Sandra), GONTCHARENKO Alain (BLANC Eric), MASSOT Denis (CLERC Christian), MORAND Stéphanie (BARBOTTE Alain), PERNIN Philippe (COULON Jean-François), PERRET Michel (GUIGON Martine).

Excusés non représentés : MM GELOT Jacques, REBOULET Jean Michel, VITTAUD Jean-Pierre.

Absents : Mmes DA SILVA Mariana, DEJEAN-AGRON Marie, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, TISSERAND Patricia, VINCEROT Béatrice, WILLAUER Françoise, MM BADET Guillaume, BERNARD Eric, BEY Pascal, CAUZARD Philippe, COLIN Jean-François, FERRE Jérémy, MARICHY Patrick, MERLIN Denis, MORAND Johan, PILLON Christophe, VIVANT Jérôme.

○○○○○

Suite à réussite à concours de deux agents, Monsieur le président demande de transformer 2 postes d'adjoints administratifs en postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe au 1^{er} mars.

Monsieur le président demande également la transformation pour promotion interne d'un poste d'agent technique en poste d'agent technique principal de 2^{ème} classe au 1^{er} mars.

Le tableau des effectifs sera le suivant au 1^{er} mars 2025

Tableau des Effectifs du SIVOM du Louhannais	au 1/1/25	en poste au 01/03/2025	au 1/3/25	SPANC
Attaché principal	1	1	1	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	1	1	
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	3	3	3	3
Technicien	2	2	2	
Agent de maîtrise principal	2	2	2	1
Rédacteur	1	1	1	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	1	1	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	0	2	2	
Adjoint administratif	3	1	1	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	6	6	6	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	2	3	3	
Adjoint technique	19	16	18	1
Poste ouverts	41	39	41	

Le comité syndical décide à l'unanimité de valider ce tableau des effectifs.

Fait et délibéré le 4 février 2025

Pour extrait conforme
Le Président,
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 6 février 2025.

Publié, affiché, notifié le 6 février 2025.